

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

SYNDICAT CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH

SYNDICAT CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

Prélèvement et mesures de terrain du 13/03/2023 à 13h30 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : ILE DE L EYRIEUX (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : ST FORTUNAT-STAT DE CHLORATION DE MONDON -
SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX

Code point de surveillance : 0000002618 Code installation : 000637

Numéro de prélèvement : 00700189995

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr



jeudi 16 mars 2023

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-
Alpes et par délégation,
La déléguée départementale de l'Ardèche
et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires


Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	11,1	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,7	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	575	µS/cm			200	1100

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyses laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	<0,01	mg/L		2		1
Nickel	<5	µg/L		20		
Plomb	<2	µg/L		10		

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

SYNDICAT CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

SYNDICAT CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

Prélèvement et mesures de terrain du 13/03/2023 à 13h29 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : ILE DE L EYRIEUX (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : ST FORTUNAT-STAT DE CHLORATION DE MONDON -
SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX

Code point de surveillance : 0000002618 Code installation : 000637

Numéro de prélèvement : 00700189997

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

*Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr*



jeudi 16 mars 2023

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-
Alpes et par délégation,
La déléguée départementale de l'Ardèche
et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
Mesures de terrain			Résultats	Unité			
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES							
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET					
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL							
Température de l'eau	11,1	°C					25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE							
pH	7,7	unité pH			6,5		9
MINERALISATION							
Conductivité à 25°C	575	µS/cm			200		1100

			Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
Analyses laboratoire			Résultats	Unité			
FER ET MANGANESE							
Manganèse dissous	<10	µg/L					50
Manganèse particulaire	<10	µg/L					50
Manganèse total	<10	µg/L					50